



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA COURSE LANDAISE

1600 Avenue du Président Kennedy – BP 201
40282 SAINT PIERRE DU MONT Cedex
Tél. : 05 58 46 50 89 / Fax : 05 58 06 17 45 / E-mail : contact@ffcl.fr

4-1

DÉCLARATION D'UNE COURSE LANDAISE SANS TAUREAU(X) ET/OU NOVILLO(S)

A renvoyer avant le 1^{er} mars 2018

1- NOM DE L'ORGANISATEUR

Nom (club affilié à la FFCL) :

Adresse :

Code Postal : /_/_/_/_/_/_ Ville :

Nom du Président :

☎ Président : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

2 - VILLE où se déroulera la course :

3 - DEPARTEMENT :

4 - DATE de la course :

5 - HEURE de la course :

6 - GANADERO :

7 - CUADRILLA :

8 - MUSIQUE :

9 - DEBISAIRE :

10 - TYPE DE COURSES :

Courses de Compétition

- Challenge Armagnac
- Challenge Landes Béarn
- Concours :

Nombre de ganaderias :

Courses Hors Compétition

- Hors Compétition 1^{ère} catégorie
- Course de Promotion
- Course de Seconde
- Course de l'Avenir
- Concours 2^{nde} catégorie :
- Course Festival
- Course Mixte
- Démonstration
- Course de Bienfaisance
- Intervache
- Encierro

Nombre de ganaderias :

11 - MODALITES FINANCIERES : Cotisation à la FFCL (cf tarifs en 4-0) :

12 - ASSURANCES : Risque intempéries : OUI NON (cocher la mention et remplir l'imprimé 8, si OUI)

- La course sera pratiquée uniquement par des acteurs licenciés de course landaise
- La course pourra être ouverte aux amateurs, je joins la demande d'assurance amateur (imprimé 9)
- La course pourra être ouverte aux amateurs, je n'adhère pas à la proposition de l'assurance Aviva

L'organisateur de la Course Landaise s'engage à respecter les règles de sécurité énoncées ci-dessous :

- Arènes conformes à la réglementation départementale en vigueur (directives de la réglementation à la Préfecture)
- Cotisations URSSAF, elles sont à régler après la Course à l'aide de l'imprimé 7-1.

13 - CALENDRIER OFFICIEL de la FFCL : Quantité de calendriers souhaitée par votre club :

Souhaite : les recevoir les récupérer

Cachet et Signature du Maire
du lieu de la course

Date :

Cachet et Signature du Maire
(du lieu de repli en cas de pluie)

Date :

Cachet et Signature de l'Organisateur
Date :

Les membres du club organisateur ne sont pas assurés pour participer aux manipulations des vaches.

Le médecin et les secouristes sont couverts par leur propre assurance.

Les accidents de trajet doivent être couverts par l'assurance automobile individuelle.



Sécurité des mineurs :

En aucun cas, les mineurs ne sont assurés en piste. Il convient de vérifier auprès de votre compagnie d'assurance que ce risque soit effectivement prévu.

Présence en piste de personnes non assurées :

Personnalités, musiques, divers, la FFCL recommande que cela ne soit pratiqué que dans des arènes où il existe une double porte pour accéder aux loges des vaches, ou bien une porte à double fermeture (loquet+barre transversale).

Merci de nous indiquer le tarif que vous allez mettre en place afin de pouvoir renseigner les personnes qui nous le demandent :

Adultes : Enfants : Gratuité jusqu'à :